

## M1 droit des affaires ou M1 patrimoine, notariat...

Par **Laëtitia Mdc**, le **24/02/2015** à **11:13**

Bonjour,

Je me renseigne sur les différents masters envisageables...

J'avais en tête de faire un M1 puis M2 en droit social mais ayant eu 8,5 à mon partiel final malgré un bon 13,5 en TD... M'en dissuade ... Ai-je tort ?

Sachant que j'ai mention assez bien depuis ma L2 à chaque semestre et je pense valider la licence entière avec une mention assez bien...

De ce fait, je regarde également pour un m2 fiscal car j'ai apprécié la matière et j'ai eu la chance de travailler en tant que vacataire au sein d'un centre des finances publiques (service des impôts des entreprises). Donc concernant ce problème-là, je voudrais savoir s'il vaut mieux faire un m1 droit des affaires sachant qu'on aura finalement qu'une matière de fiscalité (fiscal des entreprises) ou plusieurs (si la fac comprend dans sa plaquette fiscal international et européen)... Ou vaut-il mieux faire un m1 patrimoine et notariat où j'ai pu constatée qu'il y avait bcp de matières en fiscal comme à Aix qui le conseille pour son master : fiscalité des particuliers et patrimoine...

Néanmoins, j'ai peur qu'un m1 patrimoine et notariat me ferme des portes pour d'autres masters 2 de fiscal en France :(

J'espère avoir été claire pour les 3 points qui me posent problèmes...Merci d'avance!